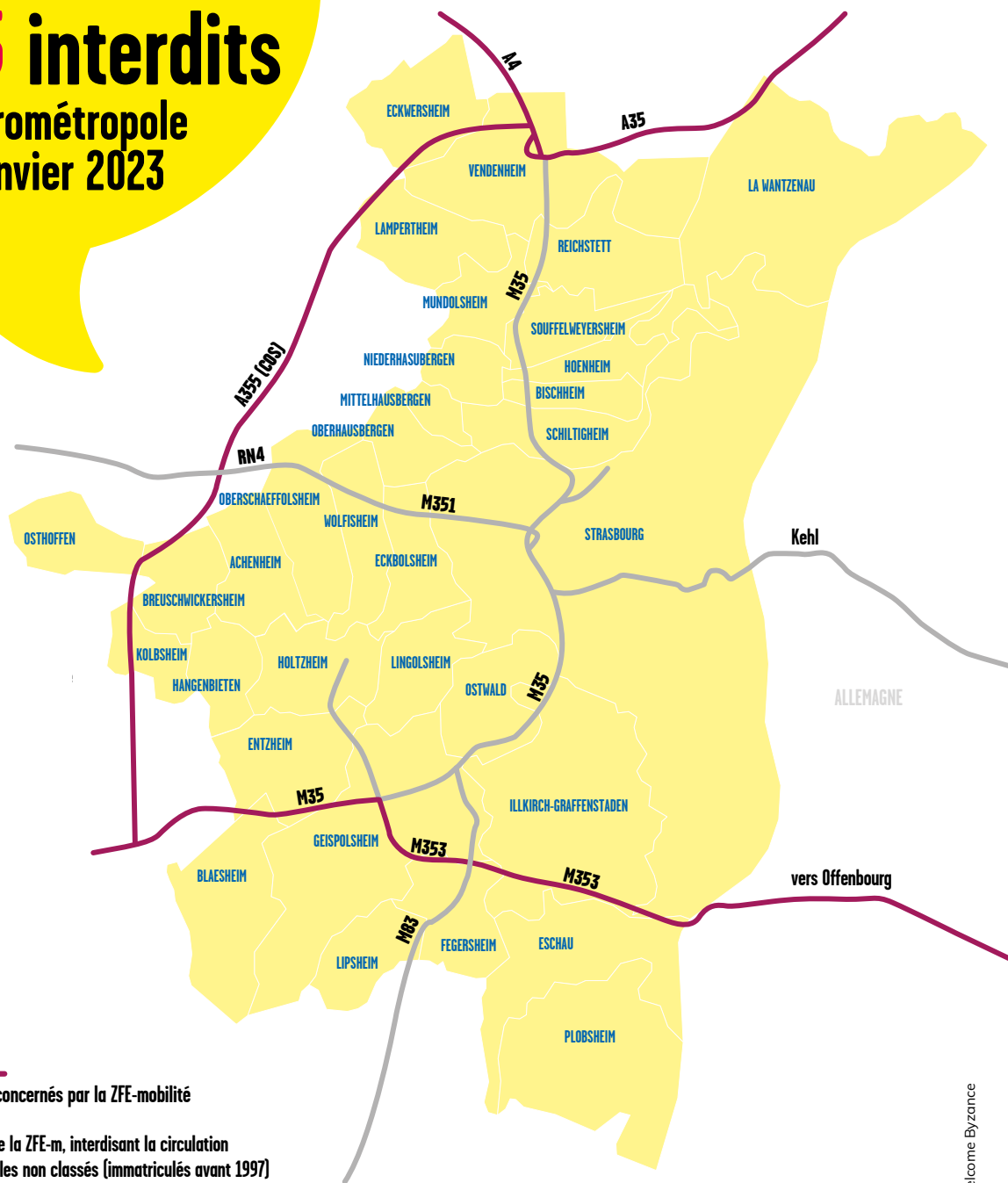


ZFE-mobilité



Véhicules sans Crit'Air et Crit'Air 5 interdits dans toute l'Eurométropole dès le 1^{er} janvier 2023

33 communes
de l'Eurométropole
concernées par
la Zone à Faibles
Émissions mobilité



SAUF CATÉGORIE



CONTRÔLES
PÉDAGOGIQUES



JUSQU'AU
31/12/2022

LÉGENDE

— Axes non-concernés par la ZFE-mobilité

Panneau de la ZFE-m, interdisant la circulation
des véhicules non classés (immatriculés avant 1997)
et Crit'Air 5.